

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq juillet à 19H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, DEROUET, LUCAS, MENEAU, POMMIER, DELANNOY, DELAGE, GUYOMARCH, BLANCHARD, BORNE

Absents : CORNET, SAMPEDRO, RIGARD, BOBIN, SALLÉ

Date de convocation : 12/07/2014

Objet : Compte rendu réunion urbanisme

Point sur les horaires des agents suite à l'aménagement des rythmes scolaires

Questions diverses

Visite chantier voirie

FOND D'ACCOMPAGNEMENT MUSICAL

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Général une subvention au taux de 65% pour le spectacle organisé le 2 décembre, animé par l'association IMPROVIZ

SPECTACLES À VENIR

Dans le cadre de l'animation de la Commune, il sera prévu des spectacles de théâtre. La Commission Culture/Fêtes se chargera des choix et des dates à programmer.

PRÉSENCE VERTE

La participation du Conseil Général pour les dispositifs de télésurveillance sera supprimée en 2015. À voir avec le CCAS si la même participation sera maintenue

DEVIS ORDINATEUR

Le Conseil prend connaissance du devis pour le remplacement d'un poste informatique. À voir au BS

DEVIS MAISON DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance du nouveau devis de l'entreprise COCO pour la réfection de la terrasse et le réaménagement de la rampe d'accès pour les handicapés, afin d'être aux normes de l'accessibilité, pour un montant de 8544.36€ T.T.C.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable. Il faudra prévoir des crédits supplémentaires pour compléter les restes à réaliser prévus au Budget Primitif.

SIGNATURE DES ACTES

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à M. FOURNIER, maire, pour la signature de tous les actes, y compris les actes notariés, à intervenir sur la commune pendant la durée du mandat électoral.

PAYS SOLOGNE VAL SUD

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier du Pays Sologne Val Sud pour un appel de candidature pour le renouvellement des membres du Conseil de Développement.

HUMIDITÉ ARCHIVES

Le Conseil Municipal signale qu'il serait peut-être judicieux de voir avec l'assurance pour faire fonctionner la décennale.

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal prend connaissance des remerciements de l'ANMR pour la subvention accordée

EXONÉRATION TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le Conseil Municipal accepte d'exonérer de taxe d'aménagement pour les abris de jardin jusqu'à 20m², à compter du 01/01/2015

INFORMATIONS ÉPICERIE

Deux acheteurs se sont manifestés. Le dossier est entre les mains de l'avocat et à priori rien ne pourra être fait avant septembre/octobre pour obtenir une décision.

MAIRIE DE SULLY SUR LOIRE

Le Maire de Sully sur Loire informe des soucis rencontrés lors des mariages communautaires et demande que nous lui communiquions les dates de ces célébrations, si nous en avons sur la commune

VERBALISATION

Des renseignements seront pris pour obtenir des carnets de PV afin que les gardes-champêtres puissent verbaliser les incivilités

QUESTIONS DIVERSES

M.LUCAS :

- Conseil d'école
 - 184 élèves à la rentrée de septembre 2014 au lieu de 195 l'an dernier
 - Les horaires ont été validés pour les rythmes scolaires
- Modification des horaires, pour les agents, suite à l'aménagement des rythmes scolaires
Le Conseil Municipal valide les nouveaux horaires des agents entraînant une augmentation de 83h par mois pour l'ensemble des agents travaillant à l'école.
Mme MONTENON sera embauchée à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014

M.MENEAU :

- Devis pour le marquage panneaux artisans :
 - 137.80€ H.T. la lame avec le marquage
 - 68.90€ H.T. réfection des panneaux existants
- Devis pour le marquage du véhicule de la commune :
 - Sur les 2 portières : 70€ HT + 30€ HT pose
 - Sur les côtés du véhicule : 220€ HT

Le Conseil Municipal donne son accord pour les 2 portières et demande à voir pour mettre également le blason

- TPVL aurait pu prévoir le remblaiement des rives de l'enrobé sur le chemin en bordure du terrain multisports. À voir à la réception des travaux
- Rue de la Lande : les enrobés devront être revus. À signaler pour la réception des travaux
- Voir avec la commission pour prévoir des places de parking supplémentaires pour la mairie

M.DEROUET :

- Passage piétons à refaire, rue de Sologne, rue des Moulins, rue de la Roseraie.
- Voir M.HOUDRÉ pour le marquage de la bande stop, rue du Trésor Celte (côté rue de la Roseraie)
- PPRI : à compter du 15 septembre 2014 une enquête publique sera effectuée du 15 septembre au 31 octobre 2014 pour porter à connaissance du public les modifications concernant les zones inondables

M.POMMIER :

- Signale que des trous sont à rebouchés dans la rue du Gué Pénillon.
- Voir pour effectuer une zone de covoiturage au parking de la salle polyvalente

M.DELAGE :

- Signale qu'il a eu des demandes pour le fauchage de la zone près de l'ancienne carrière
- Problèmes avec les personnes qui viennent déposer des déchets à l'ancienne carrière (vers le lotissement), car des véhicules empruntent le chemin piéton.

M.LUCAS :

- Demander un devis pour le balayage des caniveaux (ou voir auprès de la Comcom). Un relevé du métrage sera effectué

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers